les, en leur promettant le redressement des griefs dont ils se plaignaient (septembre 1875). Les consuls étrangers secrurent de leurs gouvernements respectifs la mission de s'aboucher avec les chefs, et de tenter divers moyens de conciliation, sur la base des promesses inscrites dans le firman. Mais ces tentatives n'eurent pas grand succès; on savait trop bien, dans l'Herzégovine, ce que valent les promesses des Turcs. Quelques manœuvres hardies de Hussein-Pacha, qui avait reçu d'importants renforts de troupes, débarquées à Klek, au commencement de septembre, et qui parvint à couper la route de Raguse à Trébigne, et à rejeter une grande partie des troupes herzégoviennes dans la montagne, changèrent momentanément la face de la guerre. Vers la fin de septembre, l'insurrection ne semblait plus maîtresse que de quelques points isolés, et Server-Pacha, envoyé comme commissaire de la Sublime-Porte à Mostar, essayait de compléter par la douceur l'œuvre militaire de Hussein-Pacha. Il appela des chrétiens à divers postes administratifs importants et alla jusqu'à prononcer le grade de pacha à l'un des chefs reconnus de l'insurrection, Jesta Belobrk, s'il se soumettait. Les opérations se poursuivirent tout l'hiver 1875-1876, sans que les Turcs parvinssent à faire lever le siége de Trébigne, ni même à ravitailler Nicksich, également investi. Des bandes considérables, sous les ordres de Ljubibratich, de Péko Pavlovic et de Maxime Bakcevich, tenaient encore la campagne, se dispersant dès qu'apparaissaient quelques forces régulières considérables, mais se reformant aussitôt, pillant les convois, empêchant les communications des villes, et tenant, en quelque sorte, leurs garnisons prisonnières. C'est le moment que l'Autriche choisit pour intervenir par la voie diplomatique. Une note du comte Andrassy posa les bases sur lesquelles un arrangement pouvait être conclu entre la Porte et les populations de l'Herzégovine. Ces bases étaient, en résumé, l'égalité de l'impôt pour les musulmans comme pour les chrétiens, la réforme judiciaire, l'amnistie pour tous les rebelles; de plus, les villages détruits au cours de la guerre devaient être rebâtis aux frais du gouvernement turc, qui serait tenu, en outre, de fournir des bestiaux, des grains et des secours en argent aux populations dont les récoltes avaient été enlevées, les demeures pillées et brûlées par les bachi-bouzouks. La Porte accepta immédiatement ces propositions. Les Herzégoviniens demandèrent à réfléchir; car qui leur garantissait, une fois les armes déposées, que la Porte tiendrait ses engagements? Elle en avait bien pris d'autres vis-à-vis des puissances garantes, sans que les traités fussent jamais pour elle autre chose que des morceaux de papier déposés dans les armoires des chancelleries. Ils demandèrent que, dans chaque chef-lieu de district et dans toute ville importante, il y eût deux chargés d'affaires, l'un autrichien, l'autre russe, devant qui on pût porter plainte si la Porte manquait à ses engagements, et qui fussent la pour dresser procès-verbal. C'est ce qui fut exposé, avec la plus grande modération, au général Rodich, envoyé en mission près des principaux chefs insurgés. La Porte, naturellement, ne voulut pas consentir à ces exigences; elle eût alors été tenue de remplir les engagements auxquels elle souscrivait, et elle se fût trouvée bien loin de compte, car tout ce qu'elle voulait, c'était de revenir au *statu quo ante bellum*. L'insurrection continua alors, avec des chances diverses. Mais l'entrée en ligne de la Russie a déplacé, pour la Turquie, le champ de bataille, et le sort de l'Herzégovine, comme celui des autres provinces turques dépendra du résultat final de la guerre.

HERZÉGOVINIEN, ENNE adj. et s. (ér-zégo-vi-ni-ain, è-ne). Qui habite l'Herzégovine; qui se rapporte à ce pays ou à ses habitants. ‖ On dit quelquefois HERZÉGOVIEN.

HESBAYE ou **HASBAYE** (LA), petit pays des environs de Liége, dont le chef-lieu était Saint-Trond. Il renfermait autrefois beaucoup d'églises et de monastères, où l'on remarquait des pierres tombales, chargées d'inscriptions.

* **HESDIN**, ville de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. de Montreuil, sur la Canche; pop. aggl., 2,852 hab. — pop. tot., 3,083 hab.

HÉSÉBON, ville lévitique de la tribu de Ruben, en Palestine.

HÉSIONÉUS ou **HÉSIONÉE**, beau-père d'Ixion. V. ce dernier mot, au tome IX du *Grand Dictionnaire*.

HESPEL (Octave, comte D'), homme politique français, né en 1827. Possesseur de belles propriétés dans le département du Nord, il devint maire de Wavrin et membre du conseil général de ce département. M. d'Hespel débuta dans la vie politique lors des élections du 8 février 1871. Élu député du Nord à l'Assemblée nationale, par 205,658 voix, il alla siéger au centre droit, dans le groupe des monarchistes cléricaux. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, contre le retour de l'Assemblée à Paris, contre la municipalité de Lyon, pour le maintien de l'état de siége, et se joignit aux monarchistes qui renversèrent M. Thiers du pouvoir, le 24 mai 1873. M. d'Hespel fut un des adhérents silencieux du gouvernement de combat. Il se prononça pour la circulaire Pascal, la loi Ernoul, l'érection de l'église du Sacré-Cœur, contre la liberté des enterrements, etc. Après l'échec des tentatives faites pour restaurer la monarchie, M. d'Hespel continua à rester fidèle à la politique de M. de Broglie, ce qui le fit ranger parmi les orléanistes. Il vota pour le septennat, la loi contre les maires, pour le cabinet de Broglie, pour l'amendement septennaliste Paris, contre les propositions Périer et Maleville, l'amendement Wallon, etc. Toutefois, il vota, le 25 février 1875, pour la constitution. M. d'Hespel donna ensuite son concours à la politique réactionnaire et cléricale de M. Buffet, appuya la loi sur l'enseignement supérieur, se prononça pour le scrutin d'arrondissement, etc. Forcé au mois de décembre sur la liste de droite, lors de l'élection des sénateurs inamovibles, il échoua; le 30 janvier 1876, il se porta candidat au Sénat dans le Nord. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il était partisan de la monarchie héréditaire et constitutionnelle, mais que, cette forme du gouvernement n'ayant pu s'établir, il défendrait les lois constitutionnelles qu'il avait votées, et soutiendrait la politique conservatrice et libérale dont le maréchal de Mac-Mahon avait nettement exposé le programme dans son récent message. Interrogé, quelque temps après, sur la conduite qu'il tiendrait en cas de révision, il déclara qu'il voterait pour la monarchie héréditaire. Elu, grâce à l'appui du parti légitimiste, sénateur par 408 voix, il alla siéger à droite, et vota constamment avec les adversaires de la République. Il s'est prononcé, notamment, contre l'abrogation des lois mixtes, contre la limitation des poursuites pour la dissolution de la Chambre introuvable (22 juin 1877), pour l'ordre du jour Kerdrel, contre la commission d'enquête parlementaire nommée par la Chambre (15 novembre), etc.

* **HESPÉRIE** s. f. — Astron. Planète télescopique, découverte en 1861 par M. Schiaparelli.

HESPÉRIQUE adj. (è-spé-ri-ke — rad. *Hespérie*). Géogr. Qui se rapporte à l'Hespérie.

* **HESS** (Pierre), peintre allemand. — Il est mort à Munich en 1871.

HESSENBERGITE s. f. (ès-sain-bèr-ji-te). Minér. Corps renfermant de la silice, trouvé sous forme de cristaux maclés clinorhombiques, implantés sur les cristaux d'hématite du Saint-Gothard.

HESTIA s. f. (è-sti-a — nom mythol.). Planète télescopique, découverte en 1857 par M. Pogson.

HESTOUDEAU s. m. (è-stou-do). Jeune chapon ou poulet assez gros pour être chaponné. ‖ On dit aussi HERTOUDEAU.

HÉSYCHIA, déesse du repos et fille de la Justice. Les anciens lui donnaient divers surnoms pour caractériser son action et ses attributs.

HÉTÉRADELPHIE s. f. (è-té-ra-dèl-fi — rad. *hétéradelphe*). Tératol. Etat d'un monstre hétéradelphe.

HÉTÉRADÉNIE s. f. (è-té-ra-dé-nî — du préf. *hétér*, et du gr. *adèn*, glande). Pathol. Production du tissu hétéradénique.

HÉTÉRADÉNOME s. m. (è-té-ra-dé-nome — rad. *hétéradénique*). Pathol. Tumeur hétéradénique.

HÉTÉRALIEN adj. (è-té-ra-li-ain). Tératol. Se dit d'un monstre présentant les caractères de l'hétéralie.

HÉTÉRANDRE adj. (è-té-ran-dre — du préf. *hétér*, et du gr. *anér*, *andros*, mâle). Bot. Se dit d'une plante dont les étamines ou les anthères n'ont pas toutes la même forme.

HÉTÉRANTHE adj. (è-té-ran-te — du préf. *hétér*, et du gr. *anthos*, fleur). Bot. Se dit d'une plante dont les fleurs ne sont pas toutes disposées de la même manière.

HÉTÉROBAPHIE s. f. (è-té-ro-ba-fî — du préf. *hétéro*, et du gr. *baphé*, teinture). Etat d'un corps qui présente plusieurs couleurs.

HÉTÉROCARPE adj. (è-té-ro-kar-pe — du préf. *hétéro*, et du gr. *karpos*, fruit). Bot. Qui porte plusieurs sortes de fruits.

HÉTÉROCARPIEN, ENNE adj. (è-té-ro-kar-pi-ain, è-ne — rad. *hétérocarpe*). Bot. Se dit d'un ovaire modifié dans sa forme primitive.

HÉTÉROCHRONE adj. (è-té-ro-kro-ne — du préf. *hétéro*, et du gr. *chronos*, temps). Méd. Se dit du pouls dont les battements se font sentir à des intervalles de temps inégaux, et d'une production morbide qui ne se fait pas en son temps ordinaire.

HÉTÉROCHRONIE s. f. (è-té-ro-kro-nî — rad. *hétérochrone*). Méd. Etat de ce qui est hétérochrone.

HÉTÉROCRASIE s. f. (è-té-ro-kra-zî — du préf. *hétéro*, et du gr. *krâsis*, mélange). Méd. Etat du sang qui se trouve mélangé à des substances étrangères.

HÉTÉROCRASIQUE adj. (è-té-ro-kra-zi-ke — rad. *hétérocrasie*). Se dit du sang dans lequel des substances étrangères se trouvent mélangées.

HÉTÉROCRISIE s. f. (è-té-ro-kri-zî — du préf. *hétéro*, et de *crise*). Méd. Crise anormale.

* **HÉTÉRODROME** adj. — Bot. *Spire hétérodrome*, Spire d'un rameau secondaire qui s'enroule dans le sens opposé à celui du rameau primaire.

HÉTÉROGLAUCIE s. f. (è-té-ro-glô-sî — du préf. *hétéro*, et de *glaucie*). Production anomale de taches glauques ou vertes.

HÉTÉROGLAUQUE adj. (è-té-ro-glô-ke — rad. *hétéroglaucie*). Qui est atteint d'hétéroglaucie.

* **HÉTÉROÏDE** adj. (è-té-ro-ï-de — du préf. *hétéro*, et du gr. *eidos*, forme, apparence). Bot. Se dit des parties qui, sur le même individu, présentent des formes différentes.

HÉTÉROPAGIE s. f. (è-té-ro-pa-jî — rad. *hétéropage*). Tératol. Etat d'un monstre hétéropage.

HÉTÉROPATHIQUE adj. (è-té-ro-pa-ti-ke — rad. *hétéropathie*). Méd. Qui se rapporte à l'hétéropathie.

HÉTÉROPHONE adj. et s. (è-té-ro-fo-ne — rad. *hétérophonie*). Méd. Qui concerne l'hétérophonie, qui en est atteint.

HÉTÉROPHONIE s. f. (è-té-ro-fo-nî — du préf. *hétéro*, et de *phoné*, voix). Méd. Voix anomale.

HÉTÉROPHTHALME adj. et s. (è-té-ro-ftal-me — du préf. *hétéro*, et du gr. *ophthalmos*, œil.) Qui a les deux yeux différents.

HÉTÉROPHTHALMIE s. f. (è-té-ro-ftal-mî — rad. *hétérophthalme*). Etat d'un animal qui a les deux yeux différents.

HÉTÉROPLASTIE s. f. (è-té-ro-pla-stî — du préf. *hétéro*, et du gr. *plassô*, je forme). Chir. Opération par laquelle on transplante sur un sujet des parties empruntées à des membres qui viennent d'être amputés sur un autre sujet.

* **HÉTÉROPLASTIQUE** adj. — Qui a rapport à l'hétéroplastie.

HÉTÉROPODE s. f. (è-té-ro-po-dî — rad. *hétéropode*). Zool. Etat de l'animal dont les deux pieds sont différents.

* **HÉTÉROTOME** adj. — Bot. Se dit d'un calice ou d'une corolle dont les divisions alternes sont dissemblables.

HÉTÉROTROPHIE s. f. (è-té-ro-tro-fî — du préf. *hétéro*; et du gr. *trophé*, nourriture). Physiol. Altération dans la nutrition.

Hetman (t'), drame en cinq actes, en vers, de M. Paul Deroulède (théâtre de l'Odéon, 3 février 1877). Ce drame a un grand souffle poétique; il est plein de vues et de pensées généreuses, mais il manifeste l'inexpérience du théâtre et présente une succession de tableaux bien plus qu'une action dramatique plus ou moins fortement combinée. Le scène se passe en Pologne, sous le règne de Ladislas IV. Contrairement à toutes les traditions, ce ne sont pas les Polonais qui sont les oppresseurs, et les Cosaques (l'auteur écrit Kozaks) qui jouent le rôle de patriotes opprimés; la pointe de vue historique est exact, eu égard à l'époque où se passe ce drame; mais il faut quelque temps pour s'habituer à cette intervension des rôles. Donc, les libres Kozaks de l'Ukraine, maltraités par Ladislas, ont résolu de se soulever; ils sont poussés en dessous par un certain Rogoviane, un traître, qui compte étouffer dans le sang la révolte et se faire nommer par les Polonais gouverneur de l'Ukraine. Tout est prêt pour l'insurrection; mais Ladislas a eu l'esprit de saisir, par une espèce, les deux personnages qui pourraient en devenir les chefs, le vieil hetman Frol Gherasz et Stenko, le fiancé de la belle Mikla, fille de Frol Gherasz; la jeune fille est aussi prisonnière à la cour du souverain. Frol Gherasz désapprouve l'insurrection; il ne croit pas la poire encore mûre. Stenko, plus ardent, s'échappe de captivité et va se mettre à la tête des rebus. Ladislas met aussitôt ses troupes en campagne; Frol Gherasz l'arrête en lui offrant de parlementer avec les rebelles; Ladislas le laisse aller et se contente de retenir Mikla. Il arrive fatalement ce qui devait arriver, c'est que Frol Gherasz, tout en voulant s'acquitter avec conscience de sa mission de médiateur, se laisse gagner par les patriotes. Stenko, apprenant que Mikla est restée en Pologne, s'échappe du camp pour la rejoindre, et Frol Gherasz devient chef à sa place. Tous ces événements occupent le premier et le second acte. Au troisième, Stenko décide Mikla à s'enfuir avec lui; mais alors survient une sorte de prophétesse cosaque, Marucha, dont les paroles ardentes ont été pour beaucoup dans le soulèvement. Elle démontre au couple amoureux l'imprudence de leur fuite, qui va ouvrir les yeux à Ladislas encore endormi par la mission confiée à Frol Gherasz. Stenko repart tout seul. Le quatrième acte, qui se passe tout entier au camp des Kozaks, n'est qu'épisodique; il ne s'agit plus de Stenko, de Frol Gherasz, de Mikla et de la Marucha. Une grande bataille va se livrer; toute la question est de savoir si les Polonais s'engageront dans un défilé où 1,500 Kozaks déterminés peuvent les tenir en échec, en se sacrifiant pour le salut de tous, tandis que le reste de l'armée rebelle fera un mouvement tournant. Les Polonais s'engagent 1,500 braves, leur dispute le passage. Au dernier acte, Rogoviane, qui se croit vainqueur parce qu'il a écrasé ce petit détachement, voit bientôt tout le gros de l'armée lui tomber sur le corps et ses troupes mises en déroute. Stenko a été blessé à la cuisse par Mikla, qui s'est échappée de la cour de Pologne, accourt près de lui; Rogoviane la frappe d'un coup de poignard. Les Kozaks surviennent aussitôt, s'emparent de lui et le livrent au supplice. Le vieil hetman Frol Gherasz voit le cadavre de sa fille et celui de son fiancé; il ne peut que lever les bras au ciel en répétant une chanson de Marucha :

Qu'importent les morts? la liberté vit.
Ton peuple est sauvé, ta patrie est grande;
Ne mesure pas la perte à l'offrande :
C'est un ciel sanglant que Dieu les ravit.

* Tel est ce drame, dit M. Francisque Sarcey. La composition n'en est pas bonne, car il n'y a pas de sujet déterminé; on ne va nulle part et l'on ne s'intéresse à personne. Les scènes non plus ne sont pas bien faites, prises en soi, piétinant sur elles-mêmes ou tournoyant sur place. La trame du style est médiocre et la langue souvent impropre. Que reste-t-il donc? Il reste un certain souffle patriotisme, qui est très-sincère et qui parfois s'échappe en une magnifique alexandrin. Il n'en a pas fallu davantage pour séduire le public. »

HÉTOUDEAU s. m. (é-tou-do). V. HESTOUDEAU, dans ce *Supplément*.

HÉTRAIE s. f. (è-trè — rad. *hêtre*). Arboric. Lieu planté de hêtres.

* **HESTCH** (Gustave-Frédéric), architecte allemand. — Il est mort à Copenhague en 1864.

* **HEUCHIN**, bourg de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. N.-O. de Saint-Pol; 691 hab.

HEULHARD (Louis-Octave-Arthur), écrivain français, né à Lormes (Nièvre) en 1810. Il se rendit à Paris, où il publia des articles politiques dans le *Courrier de Paris*, la *Réforme*, le *Courrier français*, et des articles sur la musique dans l'*Art musical* et la *France dramatique*. En juillet 1859, il fonda la *Chronique musicale*. Depuis lors, il a collaboré à l'*Evénement*, aux *Nouvelles de Paris* (1876), etc. On lui doit : *Etudes sur* Une Folie, à Rome, comédie en cinq actes, en vers, de M. Paul Deroulède (théâtre de l'Odéon, 3 février 1877). Ce drame a un grand souffle poétique; il est plein de vues et de pensées généreuses, mais il manifeste l'inexpérience du théâtre et présente une succession de tableaux bien plus qu'une action dramatique plus ou moins fortement combinée. La scène se passe en Pologne, sous le règne de Ladislas IV. Contrairement à toutes les traditions, ce ne sont pas les Polonais qui sont les oppresseurs, et les Cosaques (l'auteur écrit Kozaks) qui jouent le rôle de patriotes opprimés; la pointe de vue historique est exact, eu égard à l'époque où se passe ce drame; mais il faut quelque temps pour s'habituer à cette intervension des rôles. Donc, les libres Kozaks de l'Ukraine, maltraités par Ladislas, ont résolu de se soulever; ils sont poussés en dessous par un certain Rogoviane, un traître, qui compte étouffer dans le sang la révolte et se faire nommer par les Polonais gouverneur de l'Ukraine. Tout est prêt pour l'insurrection; mais Ladislas a eu l'esprit de saisir, par une espèce, les deux personnages qui pourraient en devenir les chefs, le vieil hetman Frol Gherasz et Stenko, le fiancé de la belle Mikla, fille de Frol Gherasz; la jeune fille est aussi prisonnière à la cour du souverain. Frol Gherasz désapprouve l'insurrection; il ne croit pas la poire encore mûre. Stenko, plus ardent, s'échappe de captivité et va se mettre à la tête des rebus. Ladislas met aussitôt ses troupes en campagne; Frol Gherasz l'arrête en lui offrant de parlementer avec les rebelles; Ladislas le laisse aller et se contente de retenir Mikla. Il arrive fatalement ce qui devait arriver, c'est que Frol Gherasz, tout en voulant s'acquitter avec conscience de sa mission de médiateur, se laisse gagner par les patriotes. Stenko, apprenant que Mikla est restée en Pologne, s'échappe du camp pour la rejoindre, et Frol Gherasz devient chef à sa place. Tous ces événements occupent le premier et le second acte. Au troisième, Stenko décide Mikla à s'enfuir avec lui; mais alors survient une sorte de prophétesse cosaque, Marucha, dont les paroles ardentes ont été pour beaucoup dans le soulèvement. Elle démontre au couple amoureux l'imprudence de leur fuite, qui va ouvrir les yeux à Ladislas encore endormi par la mission confiée à Frol Gherasz. Stenko repart tout seul. Le quatrième acte, qui se passe tout entier au camp des Kozaks, n'est qu'épisodique; il ne s'agit plus de Stenko, de Frol Gherasz, de Mikla et de la Marucha. Une grande bataille va se livrer; toute la question est de savoir si les Polonais s'engageront dans un défilé où 1,500 Ko-

Heures perdues (MES), poésies, par Félix Arvers. V. ARVERS, dans ce *Supplément*.

HEURISTIQUE adj. (eu-ri-sti-ke — du gr. *heuriskô*, je trouve). Qui consiste ou qui tend à trouver : *La méthode* HEURISTIQUE. ‖ On écrit aussi EURISTIQUE.

— s. f. Art d'inventer, de faire des découvertes.

* **HEURTELOUP** (Charles-Louis-Stanislas, baron), médecin. — Il est mort à Paris en 1864.

HEURTIER (Nicolas-Jean-Jacques-François), administrateur français, né à Saint-Etienne (Loire) en 1818, mort à Paris en mars 1870. Lorsqu'il eut terminé ses études de droit à Paris, il retourna dans sa ville natale et y exerça avec succès la profession d'avocat. En 1846, M. Heurtier remplaça son père comme membre du conseil général de la Loire. Deux ans plus tard, après la révolution du 24 février, il devint maire de cette ville. Elu en 1849 représentant du peuple à l'Assemblée législative par 36,000 électeurs de la Loire, il alla siéger dans les rangs de la minorité antirépublicaine, se prononça pour le maintien de l'état de siége et des octrois, pour la loi du 31 mai qui mutilait le suffrage universel, pour la loi sur l'enseignement secondaire, etc., et se rallia complètement à la politique de l'Elysée. M. Heurtier donna une preuve de son adhésion à l'odieux coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il fit alors partie de la commission consultative, puis il fut nommé directeur général de l'agriculture et du commerce, conseiller d'Etat, commandeur de la Légion d'honneur et membre de divers comités administratifs. — Son frère, Augustin HEURTIER, né à Chambon-Feugerolles (Loire) en 1818, suivit d'abord la carrière militaire. Après avoir fait plusieurs campagnes en Afrique, il se mit à voyager. En 1853, le gouvernement le nomma délégué dans les mers de l'Inde, de la Chine et du Japon. Il devint ensuite chancelier du consulat de Bangkok (1857-1859), puis il revint France à Bangkok (1857-1859), puis il revint France à Bangkok et obtint en 1862 les fonctions d'inspecteur des perceptions municipales à Paris. On lui doit un certain nombre de rapports intéressants, qui ont paru dans les *Annales du commerce extérieur*, dans le *Moniteur universel*, etc.

HEUZÉ (Louis-Gustave), agronome français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : les *Matières fertilisantes* (1873), in-8°), plusieurs fois réédité; *Cours d'agriculture appliqué à l'agriculture* (1844, in-fol.); *Culture du trèfle dans la région de l'Ouest* (1844, in-8°); *Théâtre d'agriculture du XIXe siècle* (1847, in-8°); *Culture du pavot* (1855, in-12); *De l'influence exercée par les croisades sur l'agriculture en moyen* (1855, in-8°); les *Assolements et les systèmes de culture* (1861, in-8°); la *Formule des fumures* (1865, in-8°); le *Porc* (1866, in-12); *Lectures et dictées d'agriculture pour l'enseignement primaire* (1867, in-18); la *France agricole* (1868-1869, 3 vol. in-12); l'*Agriculture et les douanes* (1870, in-8°); *Rapport sur les moyens d'atténuer les effets de la sécheresse sur les productions fourragères* (1871, in-8°); le *Phylloxera vastatrix* (1872, in-8°); les *Plantes alimentaires* (1873, in-8°); les *Jardins de Versailles et l'Ecole d'agriculture* (1875, in-8°); *Nouveau manuel complet des constructions agricoles* (1876, in-8°), dans la collection des manuels Roret, etc.

* **HEUZEY** (Léon), archéologue français. — Il est devenu conservateur adjoint des antiques au musée du Louvre, et il a succédé à Beulé comme membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1874. Dans ces dernières années, il a publié : *Notice sur M. Dehèque* (1871, in-8°); *Un palais grec en Macédoine* (1872, in-8°); *Recherches sur les figures de femmes voilées dans l'art grec* (1874, in-8°); *Recherches sur les lits antiques considérés comme forme de la sculpture* (1873, in-8°); *Inscription archéologique d'une statue du cours de l'Erigon et des ruines de Stobi* (1873, in-8°); la *Pierre sacrée d'Antipolis* (1875, in-8°); *Recherches sur un groupe de Pradier d'après les figurines de terre cuite* (1875, in-8°), etc.

HEWITSON (William), naturaliste anglais, né à Newcastle-sur-Tyne en 1806. Après avoir étudié quelque temps la médecine à l'université d'York, M. Hewitson finit par se livrer tout entier à la passion qu'il avait montrée dès l'enfance pour les collections d'histoire naturelle, et se mit à explorer avec ardeur cette partie de l'action et pour recueillir les matériaux d'un grand ouvrage qu'il méditait, toutes les côtes des îles Shetland et de la Norvège. En 1835, il publia son *Géologie de la Grande-Bretagne* et, en 1846, avec Doubleday, les *Genres des lépidoptères diurnes*, dont il donna seul, dans la suite, les *Illustrations*. En 1852, il commença par livraisons trimestrielles, la publication des *Papillons exotiques*, qui doit former un des plus importants recueils d'entomologie qui aient paru. Pour cette publication, M. Hewitson a formé, dans le parc des Oatlands (Surrey), une magnifique collection de lépidoptères.

HEXACHLOROQUINHYDRONE s. m. (è-gza-klo-ro-ki-ni-dro-ne). Chim. Composé qui dérive de la quinhydrone par la substitution, dans ce corps, de 6 atomes de chlore à 6 atomes d'hydrogène. Comme la quinhydrone elle-même, l'hexachloroquinhydrone est étudié et décrite au mot QUINONE, au tome XIII du *Grand Dictionnaire*.

HEXACLINON s. m. (è-kza-kli-non — mot grec). Antiq. Salle de festin qui pouvait contenir six lits, chez les Romains, ou lit pouvant contenir six convives.

HEXADACTYLE s. f. (è-gza-da-kti-li — rad. *hexadactyle*). Zool. Etat des animaux qui ont six doigts.

HEXAÉMÉRON s. m. (è-gza-é-mé-ron — du préf. *hexa*, et du gr. *hémera*, jour). Commentaire sur les six jours de la création : *L'*HEXAÉMÉRON *de saint Basile*.

HEXANDRIQUE adj. (è-gzan-dri-ke — rad. *hexandre*). Bot. Qui se rapporte à l'hexandrie.

HEXAPOLE s. f. (è-gza-po-le — du préf. *hexa*, et du gr. *polis*, ville). Hist. Contrée qui comprenait six villes. V. DORIDE, au tome VI du *Grand Dictionnaire*.

HEXASPERME adj. (è-gza-spèr-me — du préf. *hexa*, et du gr. *sperma*, semence, graine). Bot. Qui renferme six semences.

HEXASYLLABE adj. (è-gza-sil-la-be — du préf. *hexa*, et du gr. *syllabé*). Gramm. Qui est composé de six syllabes.

— s. m. Mot ou vers de six syllabes.

HEXATHLE s. m. (è-gza-tle — du gr. *ex*, six; *athlos*, combat). Nom que donnaient les Grecs à une réunion de six exercices, comprenant la lutte, la course, le saut, le disque, le javelot et le pugilat.

HEXHAM ou **EXHAM**, bourg d'Angleterre, dans le comté de Northumberland, à 32 kilom. O. de Newcastle, sur la Tyne; 5,500 hab. Evêché fondé au VIIIe siècle, transféré depuis à Durham. Fabrication de gants, de chapeaux en 1818 suivis d'abord la carrière militaire. Après avoir fait plusieurs campagnes en Afrique, il se mit à voyager. En 1853, le gouvernement le nomma délégué dans les mers de l'Inde, de la Chine et du Japon. Il devint ensuite chancelier du consulat de Bangkok (1857-1859), puis il revint France à Bangkok et obtint en 1862 les fonctions d'inspecteur des perceptions municipales à Paris. On lui doit un certain nombre de rapports intéressants, qui ont paru dans les *Annales du commerce extérieur*, dans le *Moniteur universel*, etc.

HEUZÉ (Louis-Gustave), agronome français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : les *Matières fertilisantes* (1873), in-8°), plusieurs fois réédité; *Cours d'agriculture appliqué à l'agriculture théâtrale*, etc., revue de quinzaine qui abonde en faits intéressants et qu'il n'a cesse de rédiger depuis lors. Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce lettre double d'un érudit les publications suivantes : *Journal d'un habitant de Neuilly pendant la Commune* (1872, in-18); le *Cercueil retrouvé du cardinal de Retz* (1872, in-18); les *Tombes royales de Saint-Denis* (1872, in-12); la *Comédie-Française de 1630 à 1874* (1874, 2 vol. in-18); *Vert-Vert* de Gresset, réédition avec notice (1874, in-18); l'*Opéra*, histoire et répertoire (1875, 3 vol. in-18); le *Méchant*, de Gresset, avec une notice (1875, in-18); *Madame Arnould-Plessy*, notice (1876, in-18); des éditions avec notices du *Théâtre de Marivaux* (1876, in-18), du *Théâtre de Regnard* (1876, 2 vol. in-18); *Bressant*, de la Comédie-Française, notice (1877, in-18); le *Théâtre de Sedaine*, avec notice (1877, in-18), etc.

HEYRIEU, et non **HERRIEUX**, bourg de France (Isère), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. de Vienne; pop. aggl., 1,322 hab. — pop. tot., 1,535 hab.

HHATIB s. m. (a-tibb; *h* asp.). Sorte de prédicateur musulman, dont les fonctions consistent à lire le Coran au peuple.

HHONSOU, dieu égyptien, premier-né d'Amoun-Ra, que les hiéroglyphes représentent porté dans les bras de Hathor et recevant des offrandes de Thoutmosis.

HIA, dynastie chinoise qui eut pour fondateur Yu vers l'an 2205 av. J.-C. Elle régna jusqu'en 1767 av. J.-C., époque où elle fut remplacée par la dynastie des Chang.

HIAMCAY, grande fête que les Malabares célèbrent annuellement à l'île de France, et dans laquelle ils rendent des hommages à une idole monstrueuse qu'ils brisent le lendemain.

HIANTE adj. (hi-an-te — du lat. *hians*, bâillant; *concha*, conque). Moll. Se dit des mollusques dont la coquille bivalve est bâillante.

HIBERNACLE s. m. (i-bèr-na-kle — du lat. *hibernus*, d'hiver). Bot. Organes qui protègent les jeunes pousses contre le froid de l'hiver, tels que les écailles des bourgeons.

HICARD s. m. (i-kar). Ornith. Oiseau du Canada, qui fréquente les rivières et qui est de la grosseur d'une pie.

HIC ET NUNC. Mots latins qu'on emploie souvent pour signifier : Sans délai et en ce lieu même.

HIDALGO, province du Mexique, au N. de Mexico. Elle a pour capitale Pachuca.

HIDROCRITIQUE adj. (i-dro-kri-ti-ke — du gr. *idrôs*, sueur, et de *critique*). Méd. Qui concerne les crises sudorales.

HIDRODE adj. (i-dro-de — du gr. *idrôs*, sueur; *eidos*, ressemblance). Méd. Qui ressemble à la sueur.

HIDROMANCIE s. f. (i-dro-man-sî — du gr. *idrôs*, sueur; *manteia*, divination). Divination ou plutôt jugement porté d'après l'examen de la sueur.

HIDROPYRE s. f. (i-dro-pi-re — du gr. *idrôs*, sueur; *pur*, fièvre ardente). Méd. Fièvre sudorale, suette.

HIDRORRHÉE s. f. (i-dror-ré — du gr. *idrôs*, sueur; *rhéô*, je coule). Méd. Ecoulement de la sueur.

HIDRORRHÉIQUE adj. (i-dror-ré-i-ke — rad. *hidrorrhée*). Méd. Qui se rapporte à l'hidrorrhée.

* **HIDROTIQUE** adj. — Chim. Se dit d'un acide qui accompagne l'acide lactique dans la sueur.

HIELMITE s. f. (i-èl-mi-te). Minér. Tantalite stannifère.

HIÉRACOCÉPHALE adj. (i-é-ra-ko-sé-fa-le — du gr. *hierax*, épervier; *kephalé*, tête). Qui a une tête d'épervier.

HIÉRARCHISATION s. f. (i-é-rar-chi-zasi-on — rad. *hiérarchie*). Action de hiérarchiser; résultat de cette action.

HIÉRARCHISER v. a. ou tr. (i-é-rar-chi-zé — rad. *hiérarchie*). Régler d'après un ordre hiérarchique; soumettre à un ordre de ce genre.

HIÉRATIQUEMENT adv. (i-é-ra-ti-ke-man — rad. *hiératique*). Dans la forme ou dans le système hiératique.

HIÉRATISME s. m. (i-é-ra-ti-sme — rad. *hiératique*). Caractère hiératique, esprit ou système hiératique.

HIÉROCÉRYCE s. m. (i-é-ro-sé-ri-se — du gr. *hierokêrux*, même sens). Chef des hérauts dans le temple de Cérès Eleusine. Il avait des ailes à la tête et aux talons, comme Mercure; il annonçait les fêtes, récitait les formules et éloignait les profanes.

HIÉROCORACE s. m. (i-é-ro-ko-ra-se — du gr. *ieros*, sacré; *korax*, corbeau). Prêtre de Mithra portant des vêtements qui offraient des rapports de couleur avec le plumage du corbeau.

HIÉRODRAME s. m. (i-é-ro-dra-me — du gr. *hieros*, sacré, et de *drame*). Drame dont le sujet est emprunté à l'histoire sainte; oratorio.

* **HIÉROGLYPHE** s. m. — Erpét. Nom donné aux taches que l'on voit sur la tête des vipères.

HIÉROGLYPHÉ, ÉE adj. (i-é-ro-gli-fé — rad. *hiéroglyphe*). Marqué d'hiéroglyphes, de signes ressemblant à des hiéroglyphes.

HIÉROGLYPHISME s. m. (i-é-ro-gli-fi-sme — rad. *hiéroglyphe*). Système d'écriture où l'on emploie des hiéroglyphes ou des signes de même nature.

HIÉROMANCIE s. f. (i-é-ro-man-sî — du gr. *ieros*, sacré; *manteia*, divination). Antiq. Nom sous lequel on désignait généralement toutes les sortes de divinations tirées des offrandes faites aux dieux et surtout des victimes.

HIÉRONIQUE s. m. (i-é-ro-ni-ke). Antiq. Celui qui avait remporté les prix aux quatre grands jeux : pythien-, isthmiens, néméens et olympiques. Toute sa vie, il était entretenu aux frais du trésor public.

HIÉRONYMIQUE adj. (i-é-ro-ni-mi-ke — du gr. *hiéronumos*, Jérôme). Qui appartient, qui se rapporte à saint Jérôme.

* **HIÉRONYPHILE**, un des noms que l'on donnait à la sibylle de Cumes.

HIÉROSCOPIE s. f. (i-é-ro-sko-pî — du gr. *ieros*, sacré; *skopein*, examiner). Antiq. Sorte de divination faite au moyen de diverses circonstances qui accompagnaient les sacrifices et les cérémonies de la religion.

* **HIERSAC**, bourg de France (Charente), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. N.-O. d'Angoulême; pop. aggl., 677 hab. — pop. tot., 1,184 hab.

HIGNARD (Louis-Henri-Vincent), littérateur français, né à Lyon en 1819. Admis à l'Ecole normale supérieure en 1838, il se fit recevoir agrégé ès lettres en 1842, puis il professa la rhétorique à Saint-Etienne et à Lyon. En 1864, M. Hignard prit le grade de docteur ès lettres à Paris. Cette même année, il fut appelé à occuper une chaire de littérature ancienne à la Faculté de Lyon. Il est devenu membre de l'Académie de cette ville, officier de l'instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur (juin 1863), etc. Outre des discours d'ouverture et des mémoires sur la mythologie, on lui doit : des *Hymnes homériques* (1864, in-8°); *Philosophie poematis conditione apud Lucretium* (1864, in-8°); *Morceaux choisis de Massillon* (1853, in-18), etc.

HIGNARD (Jean-Louis-Aristide), compositeur français, né à Nantes en 1822. Il entra, en 1845, au Conservatoire, dans la classe d'Halevy, et rempor